



Options d'arbitrages automatiques

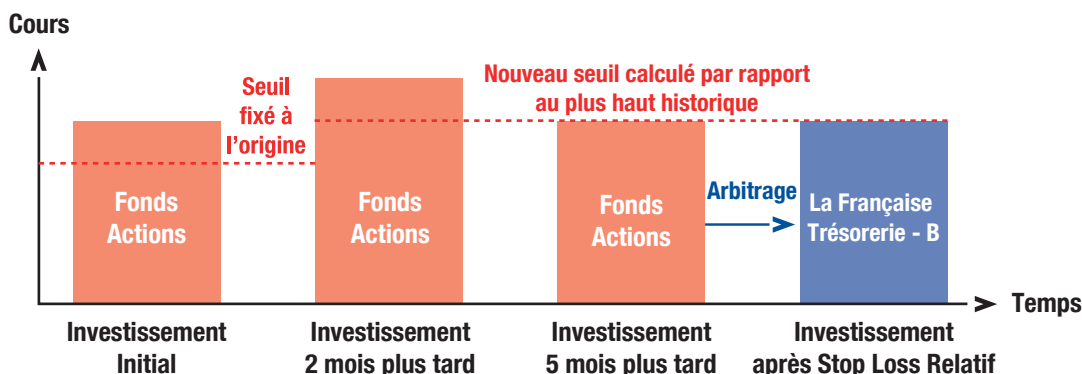
“ Ces deux options d'arbitrages automatiques gratuites vous évitent un suivi quotidien de votre contrat d'assurance. ”

Une bonne stratégie de départ, c'est essentiel. Mais pour conserver le bon cap, il faut impérativement prendre en compte les événements et en tirer rapidement les conséquences. Pour vous accompagner dans cette démarche, votre contrat vous propose deux types d'arbitrages automatiques.

Les options Take Profit et Stop Loss sont cumulables. Cela vous permet d'encadrer parfaitement la performance potentielle offerte par chaque support.

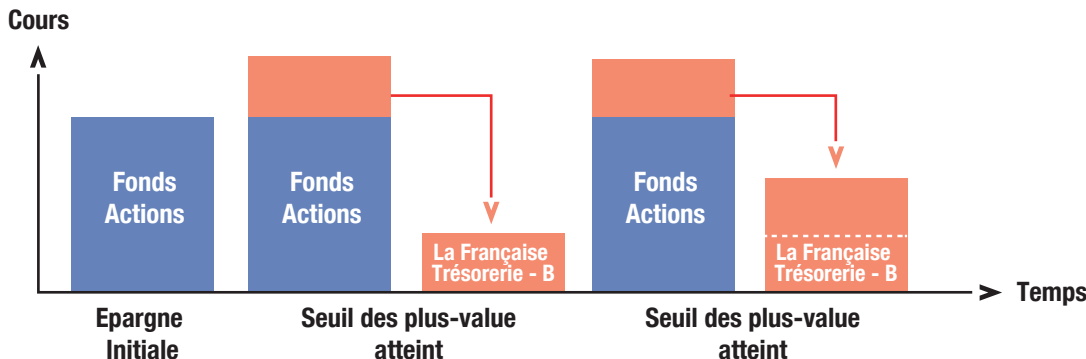
● STOP LOSS RELATIF : DÉTERMINEZ PRÉCISÉMENT VOTRE NIVEAU D'ACCEPTATION DU RISQUE

Vous déterminez librement, avec un minimum de 10 %, modifiable par palier de 1 %, le seuil de moins-value relative que vous acceptez pour votre épargne. Cette moins-value relative est calculée quotidiennement par rapport au plus haut niveau historique enregistré sur le support bénéficiant de cette option, depuis la mise en place de celle-ci. Dès que ce seuil de moins-value relative est atteint, votre épargne est arbitrée intégralement vers le fonds La Française Trésorerie - B ou vers l'un des fonds à capital garanti*. Cela vous permet d'enranger vos plus-values avant que celles-ci ne soient réduites ou annulées en cas de retournement baissier des marchés financiers.



● TAKE PROFIT : ORIENTEZ EFFICACEMENT VOS PLUS-VALUES

Vous déterminez librement, avec un minimum de 5%, modifiable par palier de 1%, le seuil à partir duquel les plus-values sont transférées et chaque fois que ce seuil est atteint, les plus-values réalisées sont automatiquement mises à l'abri et arbitrées sur le fonds La Française Trésorerie - B ou l'un des fonds à capital garanti* pour sécuriser vos gains.



* NELL-SAFE + et NELL-SAFE INVEST pour MYRIAD et BEOBANK OPPORTUNITIES, NELL-SAFE + CORPORATE et NELL-SAFE INVEST CORPORATE pour MYRIAD CORPORATE et BEOBANK OPPORTUNITIES CORPORATE.



Ces options d'arbitrages automatiques sont disponibles sur les contrats : MYRIAD, MYRIAD CORPORATE, BEOBANK OPPOTUNITIES et BEOBANK OPPORTUNITIES CORPORATE assurés auprès de Nord Europe Life Luxembourg SA, compagnie d'assurance vie luxembourgeoise - Siège social : 62, rue Charles Martel, L-2134 Luxembourg Tel. (352) 42 40 201 Fax (352) 42 40 20 40 - Nord Europe Life Luxembourg S.A. est placée sous le contrôle du Commissariat aux Assurances, 7, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg.